

PLATEAUX RENTREE DU FOOT U9

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018

9H45 - 12H00

Toutes les équipes citées ont **rendez-vous à 9H45** sur le lieu du plateau mentionné ci-dessous.

En cas d'absences d'équipe(s) merci de **prévenir le district**. Début du plateau composé de matchs et d'ateliers à **10H15** et fin à **12H**.

Aucune équipe supplémentaire ne peut être engagée sans l'accord du District.

Les clubs souhaitant engager des équipes supplémentaires à celles citées ci-dessous doivent envoyer un mail au district faisant état de leur demande.

Les plateaux seront organisés par des membres de la commission actions de terrain du district qui seront présent à 8H30 sur le lieu du plateau avec l'ensemble des documents d'organisation et goûters.

Pour les prochains plateaux, les groupes seront modifiés et les équipes d'un même club pourront, en fonction du nombre d'équipe être séparées.

10 équipes	11 équipes	12 équipes
<u>Plateau à Pesmes :</u> Gr Espérance 2 Vels 1, 2 et 3, Marnay 1, 2 et 3, Monts de Gy 1 et 2, Rigny 1, Val de Pesmes 1.	<u>Plateau à Scey/Saône :</u> Amance/Corre/Pol 1 et 2 , FC La Gourgeone 1 et 2, FC 4 Rivières 70 1 et 2, Gr La Saône 1 et 2, Jussey 1, Port/Saône 1, Soing 1.	<u>Plateau à Rioz :</u> FC La Romaine 1, 2 et 3 , Larians 1 et 2, Perrouse 1 et 2, Rioz/Etuz/Cussey 1, 2, 3, 4 et 5 .

12 équipes	10 équipes	10 équipes
<u>Plateau à Frotey les Vesoul :</u> FC Lac 1, Gr Frotey/Colombe 1, 2 et 3 , Noidans les Vesoul 1 et 2 , Vesoul AFM 1, Vesoul FC 1, 2, 3, 4 et 5.	<u>Plateau à St Loup/Semouse (stade municipal) :</u> Breuches 1, Conflans 1, Fougerolles 1 et 2, Gr Val Semouse 1, Jasney 1 et 2 , St Loup 1 et 2, Vallée du Breuchin 1.	<u>Plateau à Melisey :</u> Faucogney 1, Franchevelle 1, 2 et 3 , Genevrey 1, Gr Mille Etangs 1 et 2, Luxeuil 1 et 2, Servance 1.

11 équipes	10 équipes
<u>Plateau à Lure (synthétique) :</u> FC Pays Minier 1, 2, 3 et 4, Lure JS 1, 2, 3, 4 et 5 (U9F) , Lure Sporting 1, Magny Vernois 1.	<u>Plateau à Villersexel :</u> Dampierre/Linotte 1 , Gr CC Villersexel 1, 2 et 3, Haute Lizaine 1, 2 et 3, Haute Vallée de l'Ognon 1, Héricourt 1 et 2.

MISE A JOUR DU 11/09/2018